



## ENGAGEMENT DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE-2021

Solde de 13% affectée aux établissements de formations technologiques et professionnelles  
Décret n°2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde la taxe d'apprentissage

### Votre entreprise :

Siren/siret :

Contact de l'entreprise :

Nom :

Prénom :

Tél :

Email :

Votre masse salariale 2020

€

X0,68%

€

Solde Ecole de 13% TA 2021 :

€

Subvention en matériel déductible

€

Bonus alternant déductible

€

Montant de votre versement

€

Établissement bénéficiaire : **Lycée Christophe Colomb**

154 rue de Boissy

94370 SUCY SUCY EN BRIE

code UAI de l'école : 0941918z

Mode de règlement :

### Virement :

IBAN : FR76 1007 1940 0000 0010 0121 801

BIC : TRPUFRP1

Mentionner votre n° de siret en libellé de virement

### Chèque :

N°

À l'ordre de l'agent comptable du Lycée Christophe Colomb